

# BAYARD



## REGLEMENT DU TRAIL DU PAYS D'ARGENTAN 2022

### ANNEXE SPORTIVE

Le club la BAYARD ARGENTAN ATHLETISME – 12, rue des Flandres à ARGENTAN avec l'aimable participation du HARAS DU PIN qui nous met ses installations à notre disposition, et facilite notre organisation, souhaite vous faciliter le déroulement, vous rendre au plus agréable les parcours et leur déroulement, vous reconforter TOUS à l'arrivée, et encourager la participation et le comportement sportif des plus valeureux.

### Descriptif des RECOMPENSES au Podium

**RAID de La Libération // 5 récompenses au scratch ( Respectivement / Femmes et Hommes):**  
200 E – 150 E - 80 E - et 2 lots valeurs 35 E chacun (Femmes);  
200 E – 150 E - 80 E - et 2 lots valeurs 35 E chacun (Hommes);

**RAID Libération en Relai // 3 récompenses au scratch ( Femmes et Hommes ) ;**  
200 E - 120 E - 80 E (Femmes), et idem vers les Hommes ;

**TRAIL du Pays d'Argentan (30 km) // 5 récompenses au scratch**  
120 E - 80 - 50 E - et 2 Lots valeurs 25 E chacun, ( Femmes ), idem vers les Hommes ;

**Trail Découverte du Haras du Pin (13 km) // 3 récompenses au scratch**  
100 E - 60 E - 40 E ( Femmes), et idem vers les hommes ;

**Marche Nordique –Randonnée / du Pays d'Argentan (parcours Long )**  
Au moins 15 lots par tirages au sort ,

**Marche Nordique – Randonnée / Découvert Haras du pin ( circuit court)**  
Au moins 15 lots par tirages au sort ,

**DEPARTS pour toutes les épreuves = site de la Cour d'Honneur/ Château –HARAS DU PIN.**

**ARRIVEES en face (interne // Avenue Louis XIV (regroupement coureurs-public et parking)**  
( => accès : Route de Paris ( dep 926), divers stationnements accessibles/site Haras du Pin )  
**Parking à disposition ( suivre orientation-indications de l'organisation / stationnement ).**

### Conditions - droits d'Inscription

Droit d'Inscription , outre document ( certif médical, ou licence)/ pour les coureurs =

- RAID de la Libération = (en solo) = 18 E ;
- (en Duo / Relai) = 32 E ;
- TRAIL du Pays d'Argentan (30 km) = 10 E ;
- Trail Découverte du Haras du Pin = 8 E ;
- Marche Nordique- randonnés = 8 E / toutes distances

## Rappel PROGRAMME des epreuves

### MARCHE NORDIQUE / RANDONNEE « autour du Haras du Pin »

Marche loisir ouverte à tous publics (pas de chronométrage pour la marche nordique).  
distance proposée, vers 20 km / Départ 9h,

ou RANDONNEE « Découverte du Haras du Pin » vers 13 km / Départ à 10h;

### LE TRAIL DU PAYS D'ARGENTAN

30 km : départ à 8 h 30 ,

### Le TRAIL « Découverte » du HARAS du PIN ( les pistes, les écuries, le château, le site )

13 km : départ à 9h ,

### Le RAID de la LIBERATION

- 62 km : départ 7 h 00 ,

En « SOLO », ou en DUO ( passage de relai / Mémorial du Mont Ormel )

Le parcours est balisé par une signalétique spécifique : couleur par distance :

marquage au sol et rubalise, fléchage

## Certificat médical ou licence Impératif

Obligatoire : (uniquement pour les épreuves de Trail 13 ou 30 km, ou pour le Raid 62 km).

Transmission avec l'inscription avec la mention :

*Ne révèle aucune contre-indication à la pratique de la course à pied ou athlétisme en compétition*

## Inscription de « dernière minute », possible

jusqu' à 30 minutes avant le Départ // Majoration 3 E .

## Contrôle Equipement Minima // Raid de la Libération

- Sur la distance longue → besoin d'équipement particulier
- Chaussures de trail conseillées
- numéro assistance : 07 69 80 56 76
- CONTROLE /avec dossards dès 6h30 // Pôle d'Animation - Avenue Louis XIV

Confirmer : lampe Frontale pour départ,

Téléphone portable- couverture survie – sifflet

1,5 l ( au moins ) de liquide ( eau ) + à manger (barres-gel, etc)

Le dossard, avec les numéros d'accès / Pc organisat, Secours,etc

**Dossards** /Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur (à retirer sur site à partir de 6 h 30 le jour de la course) Le dossard doit être porté sur la poitrine et fixé avec des épingles à nourrice.

Prévoir impérativement vos propres épingles pour accrocher votre dossard .

## Acceptation du règlement de la course

La participation à l'une de ces épreuves entraîne **l'acceptation sans réserve du présent règlement** de la course publié par l'organisation.

Des poubelles de tri sont disposées en grand nombre sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées. (risque disqualification / jets de détritrus )

il n'y a plus de gobelet jetable sur les ravitaillements. (prudence/ covid)

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper et ne pas jeter vos détritrus. Toute modification de parcours sur les distances chronométrées entrainera la disqualification du coureur.